



F.F.V.B.

17 rue Georges Clémenceau
94607 CHOISY- LE-ROI

F.F.V.B.

17 rue Georges Clémenceau
94607 CHOISY-LE-ROI

A l'attention de Maurice Boisseau Secrétaire Général

4 novembre 2009

Objet : Remboursements des frais d'arbitrage.

Monsieur le Secrétaire Général,

De nombreux arbitres nous signalent qu'à ce jour ils n'ont toujours pas été remboursés des frais engagés pour se rendre sur les lieux de compétitions où la FFVB par des convocations CCA les a envoyés arbitrer.

De même, ceux d'entre eux qui ont pu opérer dans les diverses compétitions Beach sont toujours en attente des indemnités dues.

Vous comprendrez aisément et admettez avec nous que les engagements pris doivent être respectés.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir donner les ordres nécessaires afin que dans les temps difficiles que nous traversons, les arbitres de la FFVB puissent percevoir aux dates promises ce qui leur est dû.

Recevez, Monsieur le Secrétaire Général, nos salutations distinguées.

Claude Barthès

Président de l'ANAVB.